

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

ski Question écrite n° 71015

## Texte de la question

M. Claude de Ganay attire l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur le rapport n° 7073 de la Cour des comptes relatif à la Fédération française de ski et à l'École nationale des sports de montagne (ENSM). Dans ce rapport, la Cour préconise de développer les partenariats de la FFS en créant les conditions d'une participation du Syndicat national des moniteurs de ski français (SNMSF) et de Domaines skiables de France (DSF) à la mesure de leur influence au sein de la Fédération et de leur place dans le monde de la montagne. Il lui demande si le Gouvernement prévoit de mettre en œuvre cette recommandation.

## Données clés

Auteur : M. Claude de Ganay

Circonscription: Loiret (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 71015

Rubrique: Sports

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 décembre 2014, page 10201

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)